

Le support¹ Hedios Rendement 3 est disponible² jusqu'au 24 novembre 2010 sur les contrats Hedios Vie et/ou Hedios Capitalisation³.

Préalablement à la conclusion de toute transaction, le souscripteur souhaitant investir sur le support Hedios Rendement 3 est invité à procéder à sa propre évaluation des risques liés à l'investissement sur ce support et à décider de l'adéquation de l'investissement à son profil de risque accepté par rapport à la rentabilité attendue.

Il est aussi rappelé qu'il est recommandé de n'investir sur ce support que si le souscripteur a l'intention de le conserver jusqu'à l'échéance prévue.

Caractéristiques techniques et financières principales du support⁴ Hedios Rendement 3

- **Dénomination** : Hedios Rendement 3
- **Forme juridique** : EMTN (Euro Medium Term Note) - "Les Titres"
- **Devise** : Euro
- **Code ISIN** : FR0010933432
- **Émetteur** : Crédit Agricole CIB Financial Solutions (émetteur français)
- **Garant** : Crédit Agricole CIB (Moody's Aa3, S&P : AA-, Fitch AA-)
- **Agent de calcul** : Crédit Agricole CIB
- **Montage financier** (structuration) : Crédit Agricole CIB
- **Indice de référence** (sous-jacent) : EURO STOXX 50® (www.stoxx.com)
- **Date d'émission** : 10 décembre 2010
- **Date d'échéance** : 22 décembre 2016 (hors cas de remboursements anticipés prévus en page suivante)
- **Montant de l'émission** : 10.000.000 Euros
- **Valeur nominale** : 1 coupure = 1.000 Euros
- **Prix d'émission** : 100 % de la coupure
- **Date d'évaluation initiale** : 10 décembre 2010
- **Date d'évaluation finale** : 8 décembre 2016
- **Durée de détention recommandée** : 6 ans
- **Place et périodicité de cotation** : Bourse de Luxembourg / Quotidienne
- **Garantie de capital** : Non. Le capital n'est pas garanti à l'échéance. Le produit est une alternative à un placement dynamique risqué dans des actions européennes libellées en Euro. Le remboursement à l'échéance est inférieur à l'investissement initial si le cours de l'indice à la date d'évaluation finale est inférieur au niveau de protection à l'échéance
- **Niveau de protection à l'échéance** : 60 % du cours de clôture de l'indice de référence à la date d'évaluation initiale
- **Niveau de remboursement anticipé** : 100 % du cours de clôture de l'indice de référence à la date d'évaluation initiale
- **Droit applicable** : Droit français
- **Règlement / livraison** : Euroclear France
- **Commission de souscription / rachat** : Néant

1. Hedios Rendement 3 est un support représentatif d'une unité de compte référencée sur les contrats Hedios Vie et Hedios Capitalisation.
2. L'offre Hedios Rendement 3 est une enveloppe limitée en montant et dans le temps. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de Hedios Rendement 3 peut cesser à tout moment sans préavis, avant la date du 24 novembre 2010.
3. Hedios Vie, contrat individuel d'assurance sur la vie, Hedios Capitalisation, contrat de capitalisation, sont des contrats souscrits auprès d'ACMN VIE, Société Anonyme d'assurance sur la vie au capital de 186.793.560 €, entreprise régie par le Code des Assurances, et présentés par Hedios Patrimoine, 7 rue de la Bourse 75002 Paris, en sa qualité de courtier d'assurances (immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 142). L'offre est accessible dans le cadre d'une souscription d'un contrat Hedios Vie ou Hedios Capitalisation, d'un versement exceptionnel ou d'un arbitrage sur ces contrats.
4. Ces caractéristiques techniques et financières principales ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être lues conjointement avec les Conditions Définitives de l'EMTN et le prospectus de base du 27 juillet 2010 établis par l'Émetteur, disponibles sur le site hedios-vie.com qui en détaillent l'ensemble des caractéristiques. Le Prospectus prévoit notamment des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le sous-jacent du produit ou, le cas échéant, la fin anticipée du produit. En cas d'incohérence entre ces caractéristiques techniques et financières principales et les Conditions Définitives de l'EMTN, ces dernières prévaudront.

Récupéré à découper et à retourner à :

ACMN VIE - Gestion Hedios - 173 boulevard Haussmann 75008 Paris

A compléter et à signer au verso

HEDIOS

RENDEMENT 3

• Remboursement anticipé automatique

Si, à la date d'évaluation t ($t = 1$ à 2), le cours de clôture de l'indice de référence est supérieur ou égal au Niveau de remboursement anticipé, chaque titre sera remboursé par anticipation à la date de remboursement anticipé automatique t pour un montant de remboursement automatique anticipé t , tel qu'indiqué et défini dans le tableau ci-dessous :

t	Date d'évaluation t ⁽¹⁾	Montant de remboursement anticipé automatique t	Date de remboursement anticipé automatique t ⁽²⁾
1	10 décembre 2012	120 % x Coupure	24 décembre 2012
2	8 décembre 2014	140 % x Coupure	22 décembre 2014

(1) ou si l'une de ces dates n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse suivant

(2) ou si l'une de ces dates n'est pas un jour ouvré, le jour ouvré suivant

• Remboursement final

En l'absence de remboursement anticipé automatique, le montant du remboursement final par titre à la date d'échéance sera calculé, par l'Agent de calcul, comme suit :

1/ Si l'Indice *Final* est supérieur ou égal à l'Indice *Initial*

Montant de remboursement final = 160 % x Coupure

2/ Si l'Indice *Final* est strictement inférieur à l'Indice *Initial* et supérieur ou égal à 60 % de l'Indice *Initial*

Montant de remboursement final = 100 % x Coupure

3/ Si l'Indice *Final* est strictement inférieur à 60 % de l'Indice *Initial*

Montant de remboursement final = [Indice *final* / Indice *Initial*] x Coupure

Avec

Indice *Final* : cours de clôture de l'indice à la Date d'évaluation finale

Indice *Initial* : cours de clôture de l'indice à la Date d'évaluation initiale

Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance vie ou de capitalisation

IMPORTANT

- Jusqu'à la date d'émission (10 décembre 2010), les sommes à destination du support Hedios Rendement 3 seront investies sur un fonds Euro temporaire "Hedios Rendement 3 – Support d'attente" qui offrira un taux de rendement¹ annuel de 3 %.
- A compter de la date d'émission et jusqu'à la date de remboursement, le capital sera investi sur le support Hedios Rendement 3. A la date de remboursement (anticipé ou final), le capital détenu sur Hedios Rendement 3 sera automatiquement et gratuitement arbitré vers l'un des fonds Euros du contrat.
- La protection conditionnelle du capital ne profite qu'aux seuls souscripteurs ayant investi avant le 24 novembre 2010, et conservant le support jusqu'à son remboursement anticipé ou final. En cas de sortie du support avant l'échéance (par suite de rachat, d'arbitrage ou de décès prématuré de l'assuré), celle-ci se fera aux conditions de marché alors en vigueur.
- Le souscripteur ne bénéficie d'aucune garantie en capital. En effet, à la date d'échéance, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, le souscripteur subit une perte en capital si l'indice termine en baisse de plus de 40 % à la date d'évaluation finale par rapport à la date d'évaluation initiale. Cette perte peut être totale dans le cas extrême où l'indice aurait une valeur nulle à l'échéance.
- Le souscripteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut être de 2, 4 ou 6 ans.
- Le souscripteur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice EURO STOXX 50®, en raison du mécanisme de plafonnement. Il ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice.
- La valorisation de Hedios Rendement 3 en cours de vie du support dépend de paramètres financiers complexes. Elle peut donc évoluer indépendamment de l'indice EURO STOXX 50®, connaître de fortes fluctuations (en particulier avant les dates d'évaluation biennales de l'indice si le cours de l'indice est proche du niveau de remboursement anticipé ou avant la date d'évaluation finale si le cours de l'indice est proche du niveau de protection à l'échéance). Elle peut être inférieure à l'investissement initial. Le souscripteur est exposé à un éventuel défaut de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).

1. Net de frais de gestion et hors prélèvement sociaux.

Récapitulé à découper et à retourner à ACMN VIE - Gestion Hedios - 173 boulevard Haussmann 75008

• Je soussigné(e) :

reconnais avoir

- reçu et pris connaissance de la présente Note d'Information relative au support Hedios Rendement 3,
- reçu et pris connaissance de la documentation commerciale afférente à ce même support qui m'a été remise par Hedios Patrimoine,
- téléchargé et pris connaissance des Conditions Définitives de l'EMTN établis par Crédit Agricole CIB Financial Solutions et du prospectus de base du 27 juillet 2010 disponibles sur le site hedios-vie.com avant d'investir sur ce support dans le cadre de mon contrat :

Hedios Vie Hedios Capitalisation N° de Contrat (le cas échéant) :

• Je reconnais également avoir choisi le support Hedios Rendement 3 après évaluation des risques encourus et évaluation de mon profil d'investisseur, notamment en matière de risque accepté par rapport à la rentabilité attendue.

• **Je reconnais également avoir été informé(e) des conditions de performance attachées au support Hedios Rendement 3, et notamment du fait que ce support ne bénéficie d'aucune garantie de capital.**

Date :

Signature du souscripteur,
précédée de la mention « Lu et approuvé »

